



Les conducteurs d'EDPM sont des usagers vulnérables, qui doivent être vus et se protéger en cas de chute. Ils sont également soumis au code de la route !

QUELS SONT LES EDPM ?

Trottinettes électriques, monoroues, gyropodes, hoverboards.

ÉQUIPEMENT OBLIGATOIRE



Avertisseur sonore



Système de frein efficace



Feux de position
à l'avant et à l'arrière



Catadioptres
à l'arrière et de chaque côté



Dispositifs rétro-réfléchissants
si visibilité réduite



CONDITIONS



14 ans minimum



Assurance spécifique à la
conduite d'un EDPM



Moteur bridé à 25 km/h maximum

CIRCULATION EN AGGLOMERATION

- Rouler sur les bandes / pistes cyclables lorsqu'il y en a
- Ne rouler que sur les voies limitées à 50 km/h ou moins
- Il est autorisé de rouler sur les double-sens cyclables et de se placer dans les sas vélo aux feux tricolores
- Stationnement permis sur les trottoirs dans la mesure où cela ne gêne pas les piétons

INTERDICTIONS



Transport d'un ou plusieurs passagers



Transport de marchandises



Téléphone, oreillettes, casque...



Circulation sur le trottoir

CIRCULATION HORS AGGLOMERATION

- Obligation de rouler sur les voies vertes et les pistes cyclables

En France, le nombre de **blessés graves** en EDPM a augmenté de 24 % entre 2023 et 2024

Sur 2022 – 2024, 83 % des tués en EDPM sont des **hommes** et 64 % ont entre **18 et 44 ans**

NOTE : le nombre de blessés en EDPM est très probablement sous-évalué (déplacement non systématique des secours en fonction de la gravité des blessures)